La photographie aérienne

Autor(en): **E.D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **2 (1890)**

Heft 5

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-524046

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

prompt remède. Il n'y a là pour MM. les fabricants aucune difficulté sérieuse. Certaines maisons qui livrent des plaques pour les appareils Victoria, portefeuille, etc., arrivent à les couper avec une parfaite exactitude. Or, ce que font quelques-uns doit pouvoir être fait par tous. Il serait bon de signaler chaque fois au fabricant les cas dans lesquels des plaques ne pourraient être employées afin qu'ils prennent garde à ce que de pareils faits ne puissent se représenter. Il ne s'agit pas seulement de faire une bonne émulsion, encore faut-il que les intéressés puissent s'en servir. J'ajouterai de plus que ce qui se trouve en excès dans certaines plaques manque précisément dans d'autres et que l'un des membres de notre société genevoise de photographie a perdu dernièrement trois plaques qui par suite de leur trop grande exiguité ont échappé aux taquets qui devaient les retenir et sont tombées dans la chambre noire lorsque l'opérateur a voulu ouvrir le tiroir du châssis. Donc, d'une façon comme de l'autre, il y a un sérieux préjudice causé et j'espère qu'il suffira d'attirer l'attention de MM. les fabricants sur ce point important pour qu'ils s'empressent de donner satisfaction à notre plainte. Au cas où les réclamations seraient vaines il ne faudrait pas craindre de faire connaître aux diverses sociétés les maisons qui persisteraient à causer un tel dommage aux consommateurs de leurs plaques. Ces messieurs ne pourraient se plaindre, puisqu'ils auraient été dûment avertis.

Émile Pricam.

La photographie aérienne.

Un habile amateur, M. Arthur Batut, vient de publier un intéressant opuscule intitulé : *La photographie aérienne par*

cerf-volant [1]. Nos lecteurs ont certainement entendu parler de l'ingénieux dispositif au moyen duquel M. Batut enlève une chambre noire munie d'un objectif dont le déclenchement se fera quelques minutes plus tard grâce à une mèche qui, allumée au départ, se consume dans un temps donné, généralement en 4 minutes, puis allume alors un fil dont la rupture amène le déclenchement.

La construction de ce curieux appareil est faite avec le plus grand soin ; tout est calculé pour éviter les insuccès qui à première vue semblent devoir fréquemment se présenter, et le fait est que M. Batut a obtenu des vues instantanées très réussies, parfaitement nettes et prises à des hauteurs de 100 mètres et au-delà. Il a pu enlever son cerf-volant à de plus grandes hauteurs en faisant usage d'un procédé préconisé par M. Daniel Colladon, qui consiste à ajouter deux à trois cerfs-volants à ficelles distinctes les uns au-dessus des autres. Il a même réussi à se passer du vent pour enlever son cerf-volant. Il remplace alors le déplacement de l'air par le déplacement d'un cavalier au galop dont le cheval est *attelé* à la ficelle du cerf-volant. En mer, une chaloupe à vapeur remplace le cavalier.

Il y a quelques mois, nous avions proposé dans ce journal de substituer le pigeon voyageur au cerf-volant. M. Batut nous a fait observer, fort courtoisement du reste, que notre idée était irréalisable, eu égard au poids de l'appareil et à la faiblesse relative du pigeon. Et cependant nous pouvons sans jeu de mot affirmer à M. Batut que ce que nous avons proposé n'était pas une idée en l'air. Il y a vingt ans, si l'on avait consulté les physiciens sur la possibilité théorique du téléphone et du phonographe, combien s'en fût-il trouvé qui eussent admis cette possibilité ? Et si, dans cette séance

[1] Chez Gauthier-Villars & fils, Paris, 1890. Prix 1 fr. 75.

mémorable, où Arago annonça à ses collègues de l'Institut que M. Daguerre était parvenu à fixer l'image de la chambre noire sur des écrans sensibles, après une exposition de 10 minutes au foyer d'une chambre noire, si dans cette même séance, un membre de la docte assemblée se fût levé et eût proposé de fixer l'écran de M. Daguerre à un cerf-volant pour prendre des vues à vol d'oiseau n'eut-on pas traité de fou le malencontreux orateur ! Tout vient à point pour qui sait attendre, ou mieux pour qui sait chercher, et M. Batut est un chercheur trop intelligent pour ne pas admettre la possibilité d'une chose pour l'heure improbable.

Mais revenons au photo-cerf-volant dont nous pensons beaucoup de bien, mais que nous croyons susceptible encore de quelques perfectionnements. Le plus urgent semble-t-il serait le déplacement automatique de la chambre noire relativement au plan du cerf-volant, c'est-à-dire la possibilité de prendre plusieurs vues successives et dans des directions différentes, le cerf-volant restant toujours à la même place. Nous ne pensons pas que ce nouveau dispositif fût bien compliqué à établir. On pourrait, semble-t-il, très bien combiner un mouvement d'horlogerie qui aurait pour effet : 1° de dérouler lentement une bobine de papier émulsionné dans l'intérieur de la chambre noire ; 2° de faire pivoter cette chambre sous un angle de 45° par exemple, relativement au plan du cerf-volant ; 3° d'amener de seconde en seconde le déclenchement et l'armement successifs de l'obturateur. On se passerait ainsi de la mèche allumée, on aurait une série de vues différentes les unes des autres prises aux quatre points cardinaux et pouvant être bien autrement instructives en temps de guerre qu'une simple vue prise de haut en bas. Si l'on nous objectait que la nature opaque du cerf-volant ne permettra pas de prendre des photographies du paysage placé derrière l'instrument, nous de-

Phototypie F. Thévoz & Cie, Genève. Négatif de M. F. Lacombe, Genève.

SORTIE DU BOIS D'ORNEX

(Département de l'Ain.)

manderions alors s'il ne serait pas possible que le cerf-volant portât deux chambres noires, une à la partie antérieure, l'autre à la partie postérieure, toutes deux animées du même mouvement rotatoire. On embrasserait ainsi tout l'horizon.

E. D.

FAIT DIVERS

Les membres du Photo-Club de Neuchâtel, leurs parents, leurs amis, en tout 130 personnes, ont fait le lundi de Pâques une excursion photographique à l'île de Saint-Pierre, au lac de Bienne. Un temps splendide a favorisé cette excursion, si bien que de nombreux clichés ont été pris. Le bateau à vapeur était muni d'un cabinet noir, où chacun pouvait changer ses plaques.

Des 265 clichés obtenus, 140 épreuves tirées avec les meilleurs d'entre eux ont été exposées au local du Photo-Club. Ces épreuves étaient réparties en quatre groupes :

1° Panorama de Neuchâtel.
2° Instantanées.
3° Paysages avec ou sans personnages.
4° Groupes, sujets de genre.

L'exposition a été ouverte du 21 au 27 avril. Un jury a décerné des prix aux meilleures épreuves. Nous en reparlerons le mois prochain, mais nous tenons dès aujourd'hui à féliciter le Photo-Club de Neuchâtel du développement qu'il prend et des travaux qu'il accomplit.